

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16/05/17

Dossier complet le :

16/05/17

N° d'enregistrement :

2017-2492

#### 1. Intitulé du projet

Implantation d'une unité de traitement de surface et d'une chaîne de laquage pour coloration des profilés. Pour cela, une extension de bâtiment sera construite au nord des bâtiments actuels, sur une parcelle actuellement herbée, d'une surface de 2459 m<sup>2</sup>, et d'une hauteur maximum de 17 m.

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EXTOL France

Nom, prénom et qualité de la personne

Mercedes CID

habilitée à représenter la personne morale

Directrice Générale France

RCS / SIRET

7 5 3 | 4 2 6 | 2 9 5 | 0 0 0 2 2

Forme juridique

Société par Actions Simplifiées (SAS)

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 1° a)	Implantation d'une unité de traitement de surface et d'une chaîne de laquage soumise à autorisation pour les rubriques ICPE : - 2565-2a : Unité de prétraitement de surface supplémentaire par procédé chimique Volumes des cuves de traitement (cuves de rinçage exclues) : 10 000 litres -2940-3-a : Ligne de laquage poudre et cuisson/séchage

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'implantation d'une chaîne de laquage pour coloration des profilés.

Pour cela, une extension de bâtiment sera construite au nord des bâtiments actuels, sur une parcelle actuellement herbée, d'une surface de 2459 m<sup>2</sup>, et d'une hauteur maximum de 17 m.

Cette extension est composée de 4 parties :

- Extension 1 : Extension de la zone expédition ;
- Extension 2 : Zone emballage et stockage de produits finis ;
- Extension 3 : Zone de thermo laquage ;
- Extension 4 : Station de traitement des rejets aqueux et laboratoire en rejet zéro.

L'extension 3 accueillera un tunnel de thermo laquage contenant un traitement de surface suivi d'une cabine de poudrage et d'un four.

Il est également prévu l'installation d'une 2ème presse dans le bâtiment existant pour l'extrusion des profilés.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet d'extension du site industriel existant se fait dans le cadre du développement des activités d'Extol. Lors de l'implantation initial du site en 2014, ce projet d'implantation de cette chaîne de laquage était déjà envisagé. Ce projet permettra ainsi de maintenir la compétitivité et la production sur cet établissement, et d'embaucher près de 10 personnes d'ici 2018.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux de génie civil, prévus pour une durée de 6 mois, débiteront par une phase de terrassement pendant environ 2 mois. La phase construction (fondation, charpente métallique, façade et toiture) débutera environ 1 mois après le début des travaux. La dernière phase concernera l'aménagement intérieur (peinture, connexion atelier, dallage et portail) pendant une durée d'environ 1 mois et demi.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Actuellement, la fabrication des profilés en aluminium se fait par extrusion, procédé qui consiste à chauffer et presser de l'aluminium dans une filière. Dans le cadre du projet, il n'y aura pas d'augmentation de production liée au laquage dans un premier temps. A terme, une seconde presse est envisagée ce qui permettra de doubler la capacité de production.

Le nouveau tunnel de préparation de surface intégrera tous les procédés de dernière génération de traitement sans chrome répondant au label Qualicoat.

La nouvelle ligne de laquage consistera en une ligne de laquage vertical avec prétraitement en technologie flow-coating (cascade). Cette ligne permettra le thermo laquage des profilés en aluminium pour coloration.

La cabine de poudrage de la ligne de laquage mettra en œuvre des peintures en poudre, exemptes de solvants et diluants. Ces peintures ne sont pas considérées comme dangereuses conformément au Règlement CLP. La consommation de poudre est estimée à 70 kg/h.

Les effluents liquides issus du traitement de surface seront traités sur place par un pré-traitement physico-chimique suivi d'un traitement par évapo-concentration.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).  
 Le projet sera soumis à autorisation pour les rubriques 2565-2-a et 2940-3-a selon la nomenclature des ICPE.  
 Le projet sera également soumis à la demande de permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Extension 1 : extension de la zone expédition ;	414 m <sup>2</sup>
- Extension 2 : zone emballage et stockage de produits finis ;	906 m <sup>2</sup>
- Extension 3 : zone de thermo laquage ;	910 m <sup>2</sup>
- Extension 4 : station de traitement des rejets aqueux et laboratoire.	229 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

16 rue du Moulin de La Garde  
 44300 NANTES

Communes d'implantation : Nantes

Références cadastrale et parcelles  
 000 / WB n°34, 35 et 37.

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 47°26'10"84 Lat. 01°50'73"5

*Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :*

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'État de la Loire-Atlantique a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2011. Ce plan concerna les infrastructures routières du réseau national dans le département de Loire Atlantique. Les routes concernées par ce plan et situées à proximité du projet sont l'A811 et la N844.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Nantes est concernée par un Plan de Prévention des Risques Inondations, approuvé par arrêté du préfet en date du 31 mars 2014.  Le site d'Extol ne se trouve pas sur les zones concernées par ce PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve à 3,5 km au Nord des sites Natura 2000 : - FR5212002 Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes - FR5200622 Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes Et à environ 5 km au Sud du site Natura 2000 : - FR5212004 Marais de l'Erdre
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'y aura aucun prélèvement direct dans la ressource. Le site est relié au réseau public d'eau potable équipé par un compteur volumique.  La consommation d'eau potable est actuellement de l'ordre de 500 m3 / an.  Les consommations d'eau supplémentaire prévisionnelle du tunnel de traitement de surface sont estimées à 1 310 m3 /an, soit un total de 1 810 m3/an.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour la phase travaux, les matériaux de terrassement seront excédentaires et déficitaires en même temps. - Excédentaire pour la plateforme et les fondations, il faudra évacuer les déblais en dehors du site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Déficitaire pour la plateforme. Les apports de matériaux proviendront d'une carrière.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension est prévu sur une zone herbée en limite des bâtiments actuels. Le site se trouve en zone industrielle.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non au regard de la distance du site par rapport aux sites Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon le PPRT des communes de Nantes et Carquefou, le site d'Extol n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon le PPRN des communes de Nantes et Carquefou, le site d'Extol n'est pas concerné par des risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte-tenu des moyens mis en oeuvre concernant les rejets aqueux et atmosphériques décrits dans la suite du formulaire, les risques sanitaires sont estimés négligeables.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité actuelle engendre la circulation des véhicules suivants : - 164 Poids lourds /mois - 33 véhicules de messagerie (fourgonnettes) /mois - 1060 voitures ou motos /mois (salariés + visiteurs/clients/fournisseurs) L'activité future n'augmentera pas la circulation car il n'y aura pas d'augmentation de production liée au laquage.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La principale source de bruit est la circulation des camions et véhicules légers sur le site (source de bruit ponctuelle). Une campagne de mesure a été réalisé en octobre 2015 justifiant la conformité du site par rapport aux exigences réglementaires. Dans le cadre du projet, les nouvelles activités seront mises en œuvre à l'intérieur des bâtiments ou insonorisés, afin de limiter les émissions sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les seules sources potentielles d'odeur inhérentes à l'activité seraient liées aux émanations résiduelles des bains de traitement de surface, et de gaz de combustion du gaz naturel issus des fours de la ligne d'extrusion.</p> <p>Compte tenu des faibles émissions, des bonnes conditions d'émissions et de dispersion, et de l'éloignement des équipements par rapport aux tiers, le site n'est pas à l'origine d'émissions d'odeurs perceptibles à l'extérieur.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité du site n'engendre pas de vibrations à l'extérieur des bâtiments.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Des lampes dirigées vers les voies et parkings assurent l'éclairage et la sécurité pour les déplacements sur le site en période nocturne. Cet éclairage est d'une puissance équivalente à des lampadaires implantés sur la voirie publique.</p> <p>Dans le cadre du projet : il n'y aura pas de modification significative. On notera la mise en place de nouveaux lampadaires à proximité des nouveaux bâtiments.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les principaux rejets atmosphériques qui seront générés dans le cadre du fonctionnement normal projeté du site seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les émanations de la ligne de laquage : émanations résiduelles des bains de traitement de surface aspirés,</li> <li>- Les émanations résiduelles en sortie de la colonne de neutralisation des vapeurs de la cuve d'acide chlorhydrique,</li> <li>- les gaz d'échappement des véhicules.</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le réseau est de type séparatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les eaux pluviales sont traitées par 3 séparateurs à hydrocarbures (2 existants et un dans le cadre du projet) et par la mise en place d'un bassin de confinement avant rejet dans le réseau communal</li> <li>- les eaux usées sont rejetées dans le réseau d'eaux usées communal.</li> <li>- L'installation de traitement de surface n'engendrera aucun rejet. Le traitement des effluents se fera en rejet 0 par évapo-concentration.</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'installation de traitement de surface n'engendrera aucun rejet. Le traitement des effluents se fera en rejet 0 par évapo-concentration.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les principaux déchets générés sur le site sont des déchets industriels non dangereux (DND) et dangereux (DD) : les culots de billettes, - les rebuts de profilés, les copeaux d'aluminium, les bains usagés de traitement de surface.</p> <p>EXTOL prend toutes les dispositions nécessaires dans la conception et l'exploitation de ses installations pour assurer une bonne gestion des déchets de son entreprise.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre de protection n'affecte la zone d'implantation de EXTOL. L'activité est éloignée de toute construction ou bâtiment pouvant présenter un attrait culturel.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet d'implantation de la chaîne de laquage dans les limites de propriétés du site industriel existant, sur une surface herbée.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les projets en cours sur les communes sont les suivants :

- Modernisation de l'usine d'eau potable de La Roche située au sud de Nantes
- Extension du plan d'épandage des boues des stations d'épuration du TOUGAS et PETITE CALIFORNIE
- Extension de serres de la SCEA Cheminant sur la commune de Carquefou
- Aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) sur le site "Champ de Manoeuvre " à Nantes
- Création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) sur le site "Doulon Gohards" à Nantes

Le projet étant implanté à l'intérieur des limites de propriétés du site existant (pas de nouveau terrain d'implantation), et l'installation de traitement de surface n'engendrant aucun rejet (traitement des effluents en rejet 0 par évapo-concentration), EXTOL n'aura pas d'effets cumulés avec les autres projets.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Nuisances sonores :

Une campagne de mesure a été réalisée en octobre 2015 justifiant la conformité du site par rapport aux exigences réglementaires. Dans le cadre du projet, les nouvelles activités seront mises en œuvre à l'intérieur des bâtiments ou insonorisés, afin de limiter les émissions sonores.

Rejets dans l'air :

Les rejets concernant l'installation existante et le projet seront traités afin de limiter les impacts sur le milieu naturel avec la mise en place de différents moyens de traitement :

- tour de lavage pour le tunnel de traitement de surface
- centrale d'aspiration avec cyclone pour la ligne de laquage
- colonne de neutralisation pour les vapeurs de la cuve d'acide chlorhydrique

Rejets dans l'eau :

L'installation de traitement de surface n'engendrera aucun rejet. Le traitement des effluents se fera en rejet 0 par évapo-concentration.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
<b>1</b>	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>2</b>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>3</b>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>4</b>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>5</b>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>6</b>	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Nantes

le, 24 avril 2017

Signature



ant sur le cadre ci-dessus

